

DÉCHETS - LES FICHES PRATIQUES

Réduire au quotidien



LE COMPOSTAGE

..... **Une solution simple, naturelle**
et économique pour réduire nos déchets



-30%
de déchets
organiques

Le compostage est l'une des solutions les plus **simples et accessibles** pour réduire votre production de déchets ménagers.

En valorisant vos épluchures, petits restes de repas et autres déchets verts, **vous recyclez plusieurs dizaines de kilos** de matières organiques ; jusqu'à 30 % de vos déchets !

Le compost obtenu est **un engrais d'excellente qualité** pour fertiliser votre jardin et remplacer les engrais chimiques.



UN GESTE MALIN ET ÉCOCITOYEN

Le compostage est un processus de **transformation naturelle des déchets organiques** (déchets de cuisine et déchets de jardin) en compost.

Cette réaction se réalise grâce à l'action de champignons microscopiques, de bactéries, d'insectes et autres vers.

Comparable au terreau, le compost est un **engrais naturel** d'excellente qualité. Sans mauvaise odeur, il est idéal pour fertiliser vos plantes et arbustes et retenir l'humidité des sols.

Outre la satisfaction de produire son propre engrais naturel et gratuit, composter permet de **réduire le volume d'ordures ménagères** à traiter par la collectivité.

CHACUN SON COMPOSTEUR

→ LE COMPOSTAGE EN TAS

Cette méthode consiste à composter **à même le sol, dans votre jardin.**

Le compost forme un tas de 50 cm à 1,50 m de hauteur. Le retournement et l'arrosage sont plus faciles.

→ AVEC UN COMPOSTEUR

Quelle que soit sa forme, le composteur présente **plusieurs avantages** :

- > Pas de déchets au vent
- > À l'abri des animaux indésirables
- > Encombrement au sol réduit
- > Processus de compostage plus rapide

→ AVEC UN LOMBRICOMPOSTEUR

Si vous n'avez pas de jardin, le lombricomposteur est la solution idéale.

Grâce aux vers contenus dans ce « **composteur d'appartement** », vous transformez vos déchets ménagers biodégradables en un engrais 100% organique : le lombricompost (solide) et le thé (engrais liquide).



QUELS DÉCHETS COMPOSTER ?

Pour favoriser la transformation naturelle des déchets, le compost doit être composé de deux familles de matières organiques à retrouver dans le jardin et la cuisine :

70 % de matières azotées : déchets VERTS, mous et humides

30 % de matières carbonées : déchets BRUNS, durs et secs

→ DÉCHETS VERTS

- > Épluchures de fruits et légumes
- > Petits restes de repas
- > Filtres et marc de café, thé
- > Mauvaises herbes, feuilles fraîches

→ DÉCHETS BRUNS

- > Papier essuie-tout
- > Feuilles mortes, fleurs fanées
- > Branches broyées, brindilles
- > Paille, foin
- > Sciure, copeaux de bois
- > Coquilles d'oeufs
- > Essuie-tout

LES MATIÈRES COMPOSTABLES AVEC VIGILANCE

- > Tontes de gazon
- > Déchets de poisson et de viande
- > Os, arêtes et fruits de mer
- > Produits laitiers
- > Litières animales biodégradables
- > Cendres de bois refroidies

MATIÈRES À ÉVITER ET NON COMPOSTABLES

- > Herbes indésirables montées en graines, feuilles cireuses, résineux
- > Huiles usagées de cuisine
- > Matières synthétiques, plastiques
- > Papiers glacés/colorés
- > Verre, sable, terre, bois traités
- > Litières non biodégradables, déjections d'animaux carnivores



À SAVOIR !

- > Penser à couper les déchets de cuisine en petits morceaux. Leur transformation en compost sera plus rapide.
- > Plus d'éléments différents sont compostés, plus le compost sera complet et nutritif.

OPTIMISER LE COMPOSTAGE

Le compostage nécessite très peu de manipulation. Cependant, nous conseillons de suivre **3 règles d'or** pour obtenir un compost de qualité.

→ ÉQUILIBRER LES APPORTS

Dans le composteur, respecter le bon équilibre entre les déchets :

70 % de matières azotées : déchets verts, mous et humides

30 % de matières carbonées : déchets bruns, durs et secs

→ AÉRER ET MÉLANGER

Au cours du compostage, les micro-organismes ont **besoin d'oxygène**.

Ils travaillent en mode aérobie et dégagent de la chaleur.

Si le compost n'est pas régulièrement mélangé pour s'aérer, les micro-organismes s'asphyxient.

→ SURVEILLER L'HUMIDITÉ

Ni trop humide ni trop sec, le compost doit être humide « comme une éponge pressée » :

> **Trop d'humidité** empêche l'aération et freine le processus de compostage : ajouter du broyat et brasser.

> **Pas assez d'humidité** assèche les déchets, les micro-organismes meurent et le processus s'arrête : ajouter un peu d'eau de pluie et brasser.



CYCLE DE VIE DU COMPOST

Le processus de compostage prend du temps et s'étale sur plusieurs mois. Il est le résultat du travail d'insectes, de micro-organismes et de vers, qui décomposent la matière. À noter que la présence de vers n'est pas obligatoire pour faire du compostage.



À SAVOIR !

Lors du processus de compostage, la quantité de matière diminue. Ainsi, pour 100kg de déchets, vous obtenez environ 10kg de compost mûr.



LES SAISONS DU COMPOST

D'une saison à l'autre, les conditions météorologiques ne sont pas les mêmes : pluies, chaleurs, gel... Il faut donc **veiller au bon équilibre du compost**.

ÉTÉ

Penser à surveiller l'humidité du compost et l'arroser si besoin. Les déchets liés au jardin (comme la tonte) doivent être incorporés au fur et à mesure pour éviter les mauvaises odeurs et le tassement. Recouvrir les restes des repas pour éviter d'attirer les moucheron.

PRINTEMPS

C'est la période idéale pour commencer.

Penser à brasser le compost pour relancer l'activité ralentie par l'hiver. Penser à stocker à part, les déchets verts générés par la reprise du jardinage, pour les incorporer progressivement au compost.



AUTOMNE

Toujours surveiller l'humidité. Compenser un excès par un brassage et/ou l'ajout de matières sèches. C'est aussi le moment de faire un stock de feuilles et de bois morts, en prévision.

HIVER

La température du compost diminue (entre 10° et 20° C) et son processus de transformation est ralenti. Continuer à alimenter le composteur tout en contrôlant les excès d'humidité et de sécheresse.

ASTUCE

Pour bénéficier de compost de différentes maturités toute l'année, utiliser un 2^e composteur, dit de maturation, pour laisser le compost de 6 mois terminer son processus de maturation, sans ajouter de déchets.



UTILISER SON COMPOST

COMMENT SAVOIR SI MON COMPOST EST MÛR ?

On appelle compost « mûr » un compost fin et homogène, où les déchets de départ ne sont plus identifiables, à l'exception de déchets comme les coquillages, les morceaux de bois, les coquilles d'œufs... Il s'obtient généralement au bout d'un an. Le compost peut s'utiliser jeune. Sa texture est alors plus irrégulière.



ASTUCE

Pour vérifier la maturité du compost, y planter des graines de cresson. Si elles ne survivent pas au bout de 15 jours, c'est que le compost n'est pas prêt.

QUE FAIRE DE MON COMPOST ?

Le compost peut être utilisé pour tout type de plantation, du potager à la plante d'intérieur. Il s'utilise en paillage ou en mélange à la terre. Jeune, le compost peut être répandu à la surface du sol ; il continue sa dégradation sans déséquilibrer ce dernier. Une fois mûr, il peut être incorporé à la terre. Attention : pour le rempotage des plantes, le compost ne doit pas être pur, mais mélangé à de la terre.

Tamiser le compost afin d'utiliser la partie la plus fine. Les plus gros morceaux, eux, réintègrent le composteur. Pour tamiser, réutiliser certaines caquettes de supermarché par exemple.

GRAND POITIERS VOUS ENCOURAGE

45€ remboursés*

Pour une demande Individuelle : pour la location d'un broyeur ou pour une prestation de broyage par des professionnels.

Pour une demande collective : pour la location d'un broyeur, pour une prestation collective de broyage par des professionnels ou pour l'achat collectif d'un broyeur.

15€ remboursés*

Pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur.

Compostage collectif*

Grand Poitiers encourage le compostage collectif. Pour l'installation d'un composteur au pied de votre immeuble ou de votre résidence, contactez la **Direction-Déchets Propreté**

Broyat

Les particuliers de Grand Poitiers peuvent récupérer 1m³ de broyat, 2 fois par an sur la plate-forme de Saint-Nicolas (Route de Parthenay - 86440 MIGNE-AUXANCES)

*Informations et conditions de remboursement sur grandpoitiers.fr (rubrique cadre de vie - déchets)



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

Grand Poitiers

Direction Déchets - Propreté

05 49 52 37 98

reduisonsnosdechets@grandpoitiers.fr